



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 14 août 2017 à 21 h 20, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Alexandre Provost, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude ainsi que mesdames les conseillères France Quintin Blum et Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau et l'ingénieur monsieur Joël Gauthier.

1. **Ouverture**

Monsieur Luc Mercier, maire demande de renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

17-08-228 2. **Renonciation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal sont ici présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Alexandre Provost et unanimement résolu de renoncer à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et que tout sujet soumis soit discuté.

3. **Affaires nouvelles**

VOIRIE

17-08-229 **Les Consultants S.M. inc. - Offre de services professionnels pour le remplacement du ponceau sur la montée Lacroix**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'accepter l'offre de services professionnels de Consultants S.M. inc., pour la préparation des plans et devis, les services pendant l'appel d'offres public et les services partiels durant la construction pour le remplacement du ponceau sur la montée Lacroix, au montant de 17 100 \$ plus les taxes applicables.

17-08-230 **Mandat à Denicourt arpenteur, géomètre pour l'arpentage du ponceau**

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu de mandater Denicourt arpenteur, géomètre pour effectuer l'arpentage de l'emplacement, un plan géoréférencé et l'installation de repères du ponceau sur la montée de la Station.

17-08-231 **RIRL - Demande d'offres de services pour l'élaboration des plans et devis par Les Consultants S.M. inc.**

CONSIDÉRANT QUE la séance de travail a permis d'identifier l'option à retenir pour la réfection du 8^e rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu:

DE DEMANDER une offre de services professionnels à la firme Les Consultants S.M. inc. pour l'élaboration des plans et devis et l'estimé des coûts selon l'option 1 du programme RIRL pour les travaux sur le 8e rang, le rang Kempt et les ponceaux 150, 501 et 502;

QUE ceux-ci soient soumis au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de même que l'étude au Labo S.M. inc. pour approbation dans le cadre du PIIRL 2018.

17-08-232

Demande d'aide financière au ministère des Transports pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur du plan d'intervention pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du Volet - Redressement des infrastructures du réseau routier local (RIRL).

17-08-233 4. **Levée de la séance**

Les sujets soumis étant épuisés, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que la séance soit levée à 21 h 40.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière